

**Bougy-Villars** Des rentrées fiscales extraordinaires permettent une baisse du taux d'imposition.

## Les comptes sont excellents, mais leur présentation laisse à désirer

Les Bodzérans peuvent pavoiser. La situation financière de leur commune est des plus florissantes. Sans un sou de dettes, avec plus de six millions de francs dans les réserves, elle a vu ses recettes fiscales 2007 dépasser de 66% le montant prévu au budget. *C'est une année exceptionnelle*, reconnaît Richard Gerritsen, syndic. *L'impôt sur les successions et les donations a littéralement explosé pour atteindre la somme record de 1 055 656 francs*. Il n'en fallait pas plus pour que les habitants puissent espérer une baisse d'impôts. Se basant sur les comptes 2007, la

Municipalité a dès lors proposé au Conseil général d'abaisser de deux points le taux d'imposition pour 2009, le faisant passer de 50 à 48%.

Mais la commission des Finances, par la voix de Heinz Hünsch, a estimé l'effort insuffisant et a proposé de le porter à 45%. *Nos réserves sont importantes*, a souligné le conseiller, *nous sommes actuellement au maximum de notre contribution à la péréquation financière, et les comptes 2007 dépassent de 1 622 000 francs ce qui était prévu*. Ces arguments ont fait mouche. Le Conseil a accepté sans autre discussion

le taux de 45% pour 2009. La commission des finances a estimé que la présentation des comptes comportait des erreurs de report et manquait de clarté. Elle a invité l'exécutif à revenir devant le Conseil avec un rapport corrigé.

En fin de séance, Monika Senn et Jacqueline Guinault ont déposé une motion demandant, compte tenu des réserves financières communales, de réactiver le projet municipal concernant l'éventuelle rénovation de la maison «Maring». Une initiative chaleureusement saluée par la Municipalité.

**RAYMOND DARIOLY**



**La Municipalité avait retiré son préavis concernant la maison «Maring». Une motion demande de réactiver le projet.** R. Darioly